

# CLÔTURES AU FIL "ARAIGNÉES"

## Objectif

Faciliter le déplacement du fil grâce à des piquets araignées, dans le cas de pâturage rationné.

Niveau de maturité :  Utilisé dans des fermes commerciales



Crédit photo : [Chambres d'agriculture Normandie](#)

## Description

Ce système fabriqué « maison » par Didier Duedal du GAEC les Pâtures (éleveur de vaches laitières dans l'Eure) comprend deux chariots postés à chaque extrémité du fil mobile et des piquets roulants à bonne hauteur ou araignées disposés le long du fil pour le maintenir. Ceux-ci ont été fabriqués artisanalement : au centre un tube en PVC de quelques centimètres (qui porte le fil) et 3 piquets en fibre de verre de 2 mètres disposés en araignée. Le fil mobile est relié à la clôture électrique fixe. Une araignée est placée tous les 100 m environ. L'astuce est peu onéreuse : elle est réalisée à partir de matériel de récupération, seuls les piquets en fibre de verre et le fil sont achetés. Elle permet de déplacer le fil en présence des vaches. Pour l'éleveur, les piquets ne sont plus à porter et à planter. Cette technique permet une meilleure gestion du pâturage, moins de gaspillage, permet le pâturage de luzerne dès la 2ème coupe (limite les risques de météorisation). Le système peut s'adapter à toutes les tailles et formes de parcelles, même les plus grandes (jusqu'à une longueur de 300 m).

## Pour en savoir plus

Clôture au fil "araignées" - [Chambres d'agriculture Normandie \(chambres-agriculture.fr\)](#)



*Avertissement : L'association LIT OUESTEREL ne conseille pas, ne possède pas de parts, ne reçoit pas de fonds d'une organisation qui pourrait tirer profit de cette fiche. Elle ne garantit pas l'efficacité de la solution présentée et ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable d'un éventuel mésusage. Les informations contenues dans cette fiche sont une synthèse des informations disponibles sur le site d'un constructeur et dans la presse spécialisée, que vous retrouvez dans la partie « pour en savoir plus », ci-dessus. Vous pouvez aussi vous référer aux sites d'autres constructeurs ou bien vous rapprocher de votre conseiller agricole.*